



Demandes de bourses nationales LYCEES rentrée 2018

publié le 06/04/2018

Les demandes de bourses LYCÉES pour la rentrée 2018 doivent être faites du **3 avril au 20 juin 2018** via les téléservices.

Si les familles oublient de faire la demande de bourses lors de cette campagne, la réglementation ne leur permettra pas d'établir un dossier en septembre prochain.

https://etab.ac-poitiers.fr/coll-aigre/IMG/pdf/demandes_de_bourses_lycees_rentree_2018.pdf



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.